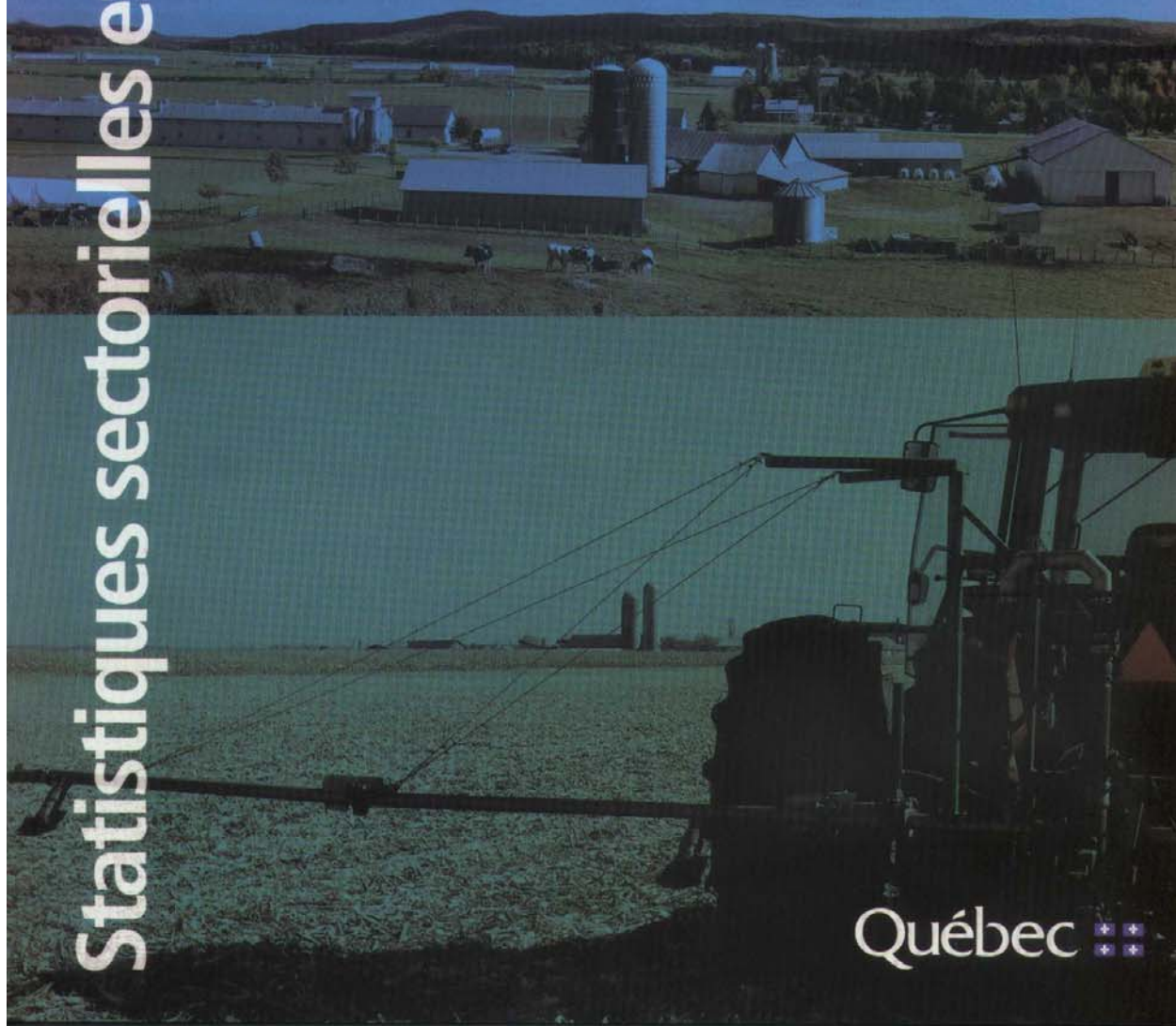


Statistiques sectorielles et information

PROFIL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

DE LANAUDIÈRE

MRC DES MOULINS



Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière au (450) 589-5781.

***ISBN 2-550-38230-7 (versions cédérom et papier)
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002***

Nous remercions les personnes et organismes qui ont collaboré à cette publication

Collaborateurs

Frédéric Dion, relève agricole

Germain Dion, producteur

Gaston Guilbault, producteur

*Chantal Laliberté, aménagiste
MRC Les Moulins*

*Claude Robichaud, directeur général
Centre local de développement économique*

Rédaction

*Ghalia Chahine, stagiaire en aménagement et développement rural
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

*Janick Choquette, conseiller en gestion et économie régionale
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

Géomatique, statistiques et cartographie

*Bernard Arpin, technologiste agricole
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

Traitement des textes

*Jeanne Rivard, agente de secrétariat
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

*Carole Larouche, agente de secrétariat
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

Coordination de l'édition

*Louise Cossette, agente d'information
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

Révision

*Sylvie Clavel, réviseure
MAPAQ, direction des communications*

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	v
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Introduction	1
Notes aux lecteurs et lectrices	2

CHAPITRE 1 ➔ LES RESSOURCES

1.1 Les ressources agricoles	3
1.1.1 L'espace agricole	3
a. Base territoriale	3
b. L'évolution dans le temps de la zone agricole	3
1.2 La composition de l'espace agricole	9
a. L'indicateur du contrôle du territoire (possédé versus loué)	9
b. L'indicateur du dynamisme agricole	10

CHAPITRE 2 ➔ L'ACTIVITÉ AGRICOLE DANS LA MRC DES MOULINS

2.1 Portrait de l'agriculture dans la MRC des Moulins	16
2.1.1 L'agriculture dans la MRC des Moulins	16
a. Le nombre d'exploitations	17
b. La superficie	17
2.1.2 L'économie agricole	18
a. Le capital agricole	18
b. Le salaire agricole	19
c. Les revenus agricoles déclarés	19
2.1.3 Les productions	20
a. Les productions animales	21
b. Les productions végétales	22

CHAPITRE 3 → LES PRODUCTIONS AGRICOLES

3.1	Les tendances	24
3.1.1	Les productions animales	24
	La production laitière	24
	a) La structure de production	24
	Production bovine	25
	Production chevaline	25
	Production ovine	26
3.1.2	Les productions végétales	27
	a) L'environnement	28

CHAPITRE 4 → LA TRANSFORMATION, LA DISTRIBUTION ET LA RESTAURATION – ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

4.1	Les forces	32
4.2	Les faiblesses	32
4.3	Les défis	33

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

<i>Références bibliographiques</i>	35
--	----

SITES INTERNET

<i>Site internet</i>	36
--------------------------------------	----

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 -</i>	<i>Portion du territoire municipal zoné agricole (1999)</i>	<i>4</i>
<i>Tableau 2 -</i>	<i>Pertes ou gains territoriaux de la zone agricole (1986 et 1999)</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 3 -</i>	<i>Densité de population par hectare dans la région</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 4 -</i>	<i>Évaluation du taux de location dans la MRC des Moulins</i>	<i>9</i>
<i>Tableau 5 -</i>	<i>Évaluation du taux d'occupation de la zone agricole moulinoise</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 6 -</i>	<i>Classement des sols</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 7 -</i>	<i>Évolution du nombre d'exploitations agricoles – MRC des Moulins</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 8 -</i>	<i>Superficie – MRC des Moulins</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 9 -</i>	<i>Capital agricole – MRC des Moulins</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 10 -</i>	<i>Valeur moyenne des fermes – MRC des Moulins</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 11 -</i>	<i>Salaires versés annuellement – MRC des Moulins</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 12 -</i>	<i>Revenus déclarés par MRC de Lanaudière</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 13 -</i>	<i>Valeur estimée des ventes à la ferme par production – MRC des Moulins</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 14 -</i>	<i>Principales productions animales – MRC des Moulins</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 15 -</i>	<i>Principales utilisations des superficies exploitables – MRC des Moulins</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 16 -</i>	<i>Production laitière – MRC des Moulins</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 17 -</i>	<i>Structure des fermes en production laitière, 1997</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 18 -</i>	<i>Exploitations et production bovine</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 19 -</i>	<i>Exploitations et production chevaline</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 20 -</i>	<i>Exploitations ovines</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 21 -</i>	<i>Exploitations et productions végétales</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 22 -</i>	<i>Entreprises de transformation alimentaire par MRC</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 23 -</i>	<i>Entreprises de distribution alimentaire par MRC</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 24 -</i>	<i>Entreprises de restauration par MRC</i>	<i>32</i>

LISTE DES FIGURES

Figure 1 -	Zone agricole – MRC Les Moulins _____	12
Figure 2 -	Classement ARDA des sols – MRC Les Moulins _____	13
Figure 3 -	Séries pédologiques – MRC Les Moulins _____	14
Figure 4 -	Occupation du territoire – MRC Les Moulins _____	15
Figure 5 -	Entreprises agricoles – MRC Les Moulins _____	23
Figure 6 -	Productions agricoles – MRC Les Moulins _____	30

N.B. - Les cartes incluses dans ce profil sont fournies à titre informatif et n'ont aucune valeur légale.

INTRODUCTION

L'industrie bioalimentaire est l'un des secteurs économiques des mieux documentés. Les sources sont nombreuses et souvent contradictoires. Il devient de plus en plus difficile de se donner une vision d'un secteur d'activité aussi complexe et dynamique. Lors de la rédaction de ce profil, notre première tâche a donc été de synthétiser l'information et d'en tirer une vision d'ensemble, ce qui a eu l'avantage de chiffrer l'évolution du secteur et de simplifier l'analyse pour ceux qui ne sont pas des spécialistes du domaine.

Par ailleurs, l'agriculture évolue à un rythme sans précédent. Le *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière* décrit la situation à un moment précis. Il pourra servir de base à une réflexion stratégique sur le secteur bioalimentaire. Il sera un outil essentiel à l'élaboration de plans d'action et à la définition de perspectives de développement.

Le *Profil* comprend trois parties, la première porte sur l'industrie bioalimentaire au Québec, la seconde sur l'industrie bioalimentaire de Lanaudière (les parties I et II sont regroupées dans le document synthèse). La troisième partie traite de l'industrie bioalimentaire pour chaque MRC de Lanaudière. Elle regroupe six brochures, soit une par MRC.

En terminant, le document dans son ensemble a été réalisé pour tous ceux et toutes celles qui s'intéressent au développement du bioalimentaire dans la région de Lanaudière.

Nous souhaitons qu'il soit abondamment utilisé.

NOTES AUX LECTEURS ET LECTRICES

Au moment de la rédaction, trois principales sources de statistiques étaient disponibles : le *Recensement de l'agriculture de 1996* de Statistique Canada, les *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles* du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) 1995, 1997 et l'Institut de la Statistique du Québec.

Statistique Canada procède une fois par cinq ans à un recensement de l'agriculture. Ce recensement porte sur toutes les caractéristiques des fermes (nombre de fermes, superficies cultivées, utilisation du sol, pratiques de gestion des terres, etc.) et sur les exploitants (profil des hommes et des femmes qui gèrent les fermes).

De son côté, le MAPAQ procède à l'enregistrement des exploitations agricoles au Québec. L'information recueillie permet, entre autres, d'établir un portrait complet et détaillé de la clientèle du Ministère. L'enregistrement des exploitations agricoles s'effectue sur une base volontaire, mais demeure la première condition pour l'obtention de toute aide technique ou financière de la part du Ministère. L'inventaire complet est fait une fois à tous les trois ans. Cet inventaire est encore l'outil le plus pratique pour suivre l'évolution de l'agriculture régionale.

Quant à l'Institut de la Statistique du Québec, elle estime sur une base annuelle l'évolution des principales productions en collaboration avec les fédérations spécialisées.

Une mention additionnelle mérite d'être faite au sujet de la législation régissant la protection du territoire et des activités agricoles. À cause de son entrée en vigueur récente (21 juin 2001) la loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives (loi 184), ainsi que les orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles révisées ne sont pas mentionnées dans le présent document. Il serait donc important que le lecteur tienne compte de ces nouvelles dispositions et ajustements législatifs en considérant le territoire zoné agricole dans la région.

En terminant, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin est utilisé dans ce document.

CHAPITRE 1 → LES RESSOURCES

1.1 LES RESSOURCES AGRICOLES

1.1.1 L'ESPACE AGRICOLE

A. BASE TERRITORIALE

Constituée de quatre municipalités (La Plaine, Mascouche, Terrebonne et Lachenaie), la MRC des Moulins a une superficie totale de 26 344 hectares¹ et représente 4,3 % du territoire Lanaudois. En mai 2000, le MAMM estimait la population de la MRC à près de 111 553 personnes², soit près de 28 % de la population Lanaudoise.

La situation géographique de la MRC des Moulins, soit dans la couronne nord de Montréal, lui attribue une problématique particulière :

- ✓ d'une part, sa situation géographique par rapport à l'île de Montréal peut constituer un avantage en termes de proximité des services et des infrastructures métropolitains;
- ✓ d'autre part, cette même proximité contribue à créer des frictions entre les préoccupations d'aménagement territorial et de protection de territoire agricole, ainsi que de l'intérêt économique d'un développement de type urbain.

B. L'ÉVOLUTION DANS LE TEMPS DE LA ZONE AGRICOLE

En 1999³, la zone agricole de la MRC des Moulins est estimée à 14 670 hectares. En d'autres termes :

- ✓ 55,7 % du territoire de la MRC est zoné agricole (Figure 1);
- ✓ **7,1 % de la zone agricole de la région** de Lanaudière se trouve dans la MRC des Moulins;
- ✓ **52 % de la zone agricole moulinoise** se trouve dans la municipalité de Mascouche.

Le tableau 1 qui suit résume l'importance de la zone agricole décrétée par rapport à la superficie totale de chacune des quatre municipalités de la MRC des Moulins.

¹ MAMM, <http://www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html>. 1999

² ISQ, www.stat.gouv.qc.ca 1999

³ CPTAQ, Rapport annuel 1998-1999

Tableau 1 - Portion du territoire municipal zoné agricole (1999)

<i>Territoire</i>	<i>Superficie totale du territoire municipal (ha)</i>	<i>Zone agricole décrétée</i>	<i>%</i>
<i>Terrebonne</i>	<i>7 313</i>	<i>2 651</i>	<i>36</i>
<i>Mascouche</i>	<i>10 795</i>	<i>7 597</i>	<i>70</i>
<i>Lachenaie</i>	<i>4 266</i>	<i>1 702</i>	<i>40</i>
<i>La Plaine</i>	<i>3 970</i>	<i>2 720</i>	<i>69</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>26 344</i>	<i>14 670</i>	<i>55,7</i>

Source : <http://www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html> , 1999 et CPTAQ

Il apparaît que la zone agricole occupe près de 70 % du territoire municipalisé dans le cas des municipalités de Mascouche et de La Plaine.

En termes de généralités, toutes les municipalités de la MRC ont au moins un tiers de leur territoire occupé par la zone agricole.

Ses gains

Depuis la révision de la zone agricole en 1990-1991, les gains dans la MRC des Moulins peuvent être considérés comme étant négligeables. Entre 1991 et 1999, la zone agricole n'aurait cumulé que neuf hectares.

Ses pertes

La MRC des Moulins compte parmi les MRC de la région les plus touchées par la progression continue de l'urbanisation et subit directement les effets négatifs de l'étalement urbain, essentiellement à cause de la proximité de Montréal.

Entre 1986 et 1999, la zone agricole de la MRC des Moulins a **perdu plus de 5 432 hectares**. En treize ans, elle aurait diminué de 20 102 à 14 670 hectares, soit une baisse de 27 % de la superficie de sa zone agricole originale.

Ce pourcentage devient encore plus alarmant lorsque l'on compare ces pertes à celles qui ont été enregistrées dans les cinq autres MRC de la région pour la même période (tableau 2).

Tableau 2 - Pertes ou gains territoriaux de la zone agricole (1986 et 1999⁴)

	1986	1991	1993	1999	Variation	% variation	% des pertes par rapport à la région (1986-1999)
<i>L'Assomption</i>	21 978	19 825	19 447	19 723	-2 255	-10,3	-16,9
<i>D'Autray</i>	76 146	73 512	73 490	73 617	-2 529	-3,3	-19,0
<i>Joliette</i>	34 218	32 588	32 520	32 617	-1 601	-4,7	-12,0
<i>Matawinie</i>	20 907	20 842	20 842	21 671	764	3,7	5,7
<i>Montcalm</i>	46 528	43 874	43 877	44 266	-2 262	-4,9	-17,0
<i>Les Moulins</i>	20 102	14 655	14 655	14 670	-5 432	-27,0	-40,8
<i>LANAUDIERE</i>	219 879	205 296	204 831	206 564	-13 315	-6,1	100

Source : CPTAQ, 1991, 1993, 1999

Il apparaît qu'à elle seule, la MRC des Moulins contribue à plus de **40,8 % des pertes territoriales régionales** enregistrées entre 1986 et 1999.

Un commentaire sur l'évolution de la zone agricole

Dans la MRC des Moulins, les périmètres d'urbanisation sont en continuelle évolution. Cette évolution est toutefois ni linéaire ni graduelle, mais plutôt massive et irrégulière.

Commentaire 1 - Zone blanche

Un regard rapide sur la carte de zonage agricole (figure 1) permet de constater l'omniprésence de la zone blanche.

En effet, plus de **43 % du territoire moulinois est zoné « blanc »**. Dans le cas spécifique de chacune des municipalités, la zone blanche occupe plus de :

- ✓ 64 % de la municipalité de Terrebonne;
- ✓ 60 % de la municipalité de Lachenaie;
- ✓ 29 % de la municipalité de Mascouche;
- ✓ 31 % de la municipalité de La Plaine.

Commentaire 2 - Densité de population

De plus, la MRC des Moulins connaît la densité de population par hectare la plus importante de la région lanauoise, soit 4,2 personnes par hectare. La moyenne régionale se situe autour de 0,6 personne par hectare (tableau 3).

⁴ Afin de faciliter la consultation des données sur la zone agricole entre 1986 et 1999, la zone de la municipalité de Saint-Thomas a été intégrée dans les superficies agricoles de la MRC de Joliette dès 1986, même si le transfert a, en réalité, eu lieu au début des années 1990.

Tableau 3 - Densité de population par hectare dans la région

	<i>Superficie du territoire (ha)</i>	<i>Population en 1999 (n^{bre})</i>	<i>Densité de la population (pers./ha)</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>26 516</i>	<i>106 693</i>	<i>4,0</i>
<i>D'Autray</i>	<i>108 626</i>	<i>39 623</i>	<i>0,4</i>
<i>Joliette</i>	<i>41 885</i>	<i>54 624</i>	<i>1,3</i>
<i>Matawinie</i>	<i>338 664</i>	<i>44 091</i>	<i>0,1</i>
<i>Montcalm</i>	<i>71 462</i>	<i>40 072</i>	<i>0,6</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>26 344</i>	<i>111 553</i>	<i>4,2</i>
<i>LANAUDIERE</i>	<i>613 497</i>	<i>396 656</i>	<i>0,6</i>

Source : <http://www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html>

Commentaire 3 - Qualité des sols

La MRC des Moulins possède **9 560 hectares de l'ensemble de son territoire, qui est classé 2** (36 % du territoire), soit une banque des meilleurs sols très intéressante. Aujourd'hui, près de 30 % de cet excellent type de sol (classe 2) est zoné « blanc » dans la MRC. Ainsi, le développement urbain s'est fait directement sur les sols les plus précieux de la MRC (figure 2 et 3).

Dans le schéma d'aménagement de la MRC, qui devrait entrer en vigueur d'ici peu, des empiètements en zone agricole équivalant à 209,9 hectares sont à prévoir. De ces derniers, 107,5 (51,2 %) se trouvent dans la municipalité de Lachenaie, entièrement sur des sols classés 2.

L'empiètement est envisagé dans la municipalité qui possède plus de 27,5 % de ces sols dans la MRC. Non seulement un tel empiètement enlève-t-il 4 % de ce type de sol à la zone agricole de cette municipalité, mais il crée aussi une zone agricole complètement isolée du reste de la zone agricole moulinoise. Ici, c'est un cas de pression urbaine sur les meilleurs sols agricoles.

La métamorphose du milieu agricole moulinois prend sa source dans une forte spéculation foncière, qui éreinte un milieu et une industrie économiquement et socialement viables et rentables.

Commentaire 4 - Continuum

Un commentaire s'impose à ce stade-ci de l'analyse : il n'existe pas de continuum du territoire agricole dans la MRC. En effet, la zone agricole moulinoise s'apparente bien plus à un pochoir qu'à un espace continu où l'agriculture se perpétue d'une municipalité à l'autre.

L'exemple de la zone agricole de la municipalité de Terrebonne est édifiant. Entourée d'espaces urbains et d'utilisations autres qu'agricoles, cette zone (à l'est de la montée Gagnon) est isolée du reste du milieu agricole mouloinois.

Aussi, il importe de mentionner que si les empiètements prévus au schéma d'aménagement entrent en vigueur, une autre zone agricole complètement isolée (sud de la 640) sera créée dans la MRC de Lachenaie.

En considérant l'ensemble de ces commentaires, il apparaît que la zone agricole mouloinoise a un besoin urgent d'attention de la part de tous les acteurs locaux et régionaux.

Un exercice de planification spécifique de la zone agricole, parrainé par le milieu agricole lui-même et soutenu par les diverses instances locales et régionales, s'impose.

Il s'agit non seulement de caractériser la zone agricole et les activités qui s'y déroulent, mais aussi d'établir clairement et spécifiquement une vision, une stratégie et un plan d'action qui seraient adaptés à la réalité périurbaine de cette agriculture. Il faut donc :

- ✓ comprendre les pressions urbaines constantes de tous types (spéculation, développement industriel et résidentiel, implantation d'infrastructures collectives, etc.);
- ✓ se prémunir d'une planification conforme aux orientations gouvernementales en matière de protection du territoire agricole;
- ✓ connaître les besoins du milieu agricole et les attentes du milieu urbain, et y répondre.

La mise en valeur

Le phénomène généralisé de consolidation des fermes n'épargne pas les exploitations agricoles de la MRC des Moulins. Entre 1995 et 1997, le nombre d'entreprises dans la MRC a diminué de 133 à 123, soit de 7,5 %. Cette baisse suit donc la tendance régionale et même provinciale.

Plus de 54,8 % de la zone agricole mouloinoise est classée 2 ou 3.

Près de la moitié du territoire jouit de **conditions climatiques très favorables** (périodes de croissance : 187-201 jours; périodes sans gel : 125-140 jours) à l'activité agricole.

Ainsi, l'évolution « normale » du nombre d'exploitations mouloinoises et la gamme d'atouts naturels de la MRC constituent des éléments de mise en valeur intéressants à retenir.

En considérant l'évolution de l'espace agricole, on doit reconnaître que l'activité agricole a été quelque peu mise à l'écart des stratégies de planification et des projets de développement durant les treize dernières années dans cette MRC.

La situation de la zone agricole de la MRC des Moulins apparaît donc comme étant **un des cas les plus urgents dans la région nécessitant une intervention** locale, municipale et gouvernementale spécifique.

La caractérisation préliminaire qu'offre ce profil du territoire et de l'activité agricole devrait être utilisée de façon proactive afin de baliser la mise sur pied de projets et de programmes qui assureront la redynamisation et la mise en valeur du milieu et de la pratique agricole.

Plusieurs pistes de mise en valeur de la zone et des activités agricoles s'avèrent intéressantes à explorer :

- ✓ intégration des jeunes (programmes d'accès à la propriété, soutien à l'innovation technologique et à l'entrepreneuriat des jeunes, etc.);
- ✓ exercice de planification particulière de la zone agricole (mise en valeur de la qualité périurbaine de l'agriculture moulinoise et développement de créneaux spécifiques à la réalité agricole).

1.2 LA COMPOSITION DE L'ESPACE AGRICOLE

A. L'INDICATEUR DU CONTRÔLE DU TERRITOIRE (POSSÉDÉ VERSUS LOUÉ)

Un des indicateurs les plus révélateurs du niveau de stabilité et du potentiel de développement est le ratio des terres possédées *versus* les terres louées.

En effet, lorsqu'on a une situation où la proportion des superficies louées d'un territoire donné est trop élevée par rapport à celle des terres possédées, il est raisonnable de supposer que la spéculation ou tout autre facteur déstabilisateur y soit pour quelque chose⁵.

Tableau 4 - Évaluation du taux de location dans la MRC des Moulins⁶

	<i>Les Moulins</i>	<i>Lanaudière</i>	<i>Poids relatif Les Moulins par rapport à la région (%)</i>
<i>Superficie possédée (hectares)</i>	<i>5 002</i>	<i>109 904</i>	<i>4,5</i>
<i>Superficie louée à</i>	<i>307</i>	<i>7 772</i>	<i>3,9</i>
<i>Superficie louée de</i>	<i>2 281</i>	<i>37 544</i>	<i>6</i>
<i>Superficie totale</i>	<i>6 977</i>	<i>139 676</i>	<i>5</i>
<i>Taux de location (louée de/sup. tot.) (%)</i>	<i>32,6</i>	<i>26,8</i>	<i>1,6</i>

Source : Fiches d'enregistrement 1997

L'estimation réalisée du pourcentage de la superficie totale exploitée sous location indique qu'il y aurait potentiellement **plus de 2 281 hectares instables** (32,6 % de la zone agricole) dans la MRC.

Ainsi, le tableau 4 montre que, présentement, plus du tiers de la superficie exploitée de la zone agricole de la MRC des Moulins pourrait être exploitée sous spéculation.

L'instabilité du statut de ces terres les rend moins susceptibles de profiter d'investissements majeurs en équipements et bâtiments, d'autant plus qu'elles deviennent moins attrayantes pour la mise sur pied de projets importants à long terme.

⁵ Il importe de se référer aux explications plus détaillées présentées à ce sujet dans le texte du document synthèse du Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, partie 2.

⁶ Un tableau complet regroupant les données pour les six MRC se trouve dans le texte du document synthèse du Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, partie 2.

B. L'INDICATEUR DU DYNAMISME AGRICOLE

Non seulement l'activité agricole structure-t-elle le territoire (utilisation du sol), mais elle façonne aussi la dynamique sociale et économique d'une MRC.

Avec plus de 55,6 % de la superficie totale du territoire de la MRC déclarée zone agricole, les divers acteurs possèdent encore une base territoriale agricole intéressante à valoriser.

L'étude du taux d'occupation d'une zone agricole permet de connaître le niveau d'utilisation actuelle du territoire (dynamisme), ainsi que d'entrevoir le besoin éventuel du milieu en termes de territoire (tableau 5 et figure 4).

Tableau 5 - Évaluation du taux d'occupation de la zone agricole moulinoise

	<i>Superficie exploitée</i>		<i>Zone agricole</i>		<i>Taux d'occupation (%)</i>		<i>Variation 1995-1997 (%)</i>
	<i>1995</i>	<i>1997</i>	<i>1995</i>	<i>1997</i>	<i>1995</i>	<i>1997</i>	
<i>L'Assomption</i>	<i>12 861</i>	<i>14 124</i>	<i>19 723</i>	<i>19 723</i>	<i>65,2</i>	<i>71,6</i>	<i>6,4</i>
<i>D'Auray</i>	<i>45 913</i>	<i>44 877</i>	<i>73 617</i>	<i>73 617</i>	<i>62,4</i>	<i>61,0</i>	<i>-1,4</i>
<i>Joliette</i>	<i>22 845</i>	<i>22 250</i>	<i>32 617</i>	<i>32 617</i>	<i>70,0</i>	<i>68,2</i>	<i>-1,8</i>
<i>Matawinie</i>	<i>15 062</i>	<i>13 187</i>	<i>21 671</i>	<i>21 671</i>	<i>69,5</i>	<i>60,9</i>	<i>-8,7</i>
<i>Montcalm</i>	<i>38 570</i>	<i>38 261</i>	<i>44 266</i>	<i>44 266</i>	<i>87,1</i>	<i>86,4</i>	<i>-0,7</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>8 045</i>	<i>6 977</i>	<i>14 670</i>	<i>14 670</i>	<i>54,8</i>	<i>47,6</i>	<i>-7,3</i>
<i>Lanaudière</i>	<i>143 296</i>	<i>139 676</i>	<i>206 564</i>	<i>206 564</i>	<i>69,4</i>	<i>67,6</i>	<i>-1,8</i>

Sources : Fiches d'enregistrement 1997 (superficie) et CPTAQ (zone agricole)

L'étude du taux d'occupation de la zone agricole permet de démontrer que **le niveau de dynamisme a diminué (7,3 %) depuis 1995** dans la MRC des Moulins.

Une baisse du taux d'occupation de la zone agricole est très significative. En effet, elle illustre une tendance contraire à la tendance provinciale et, donc, indique une problématique très palpable : une spéculation forte et une agriculture déstabilisée.

À ce constat de la baisse de 7,3 % du taux d'occupation s'ajoute le fait que le taux de location dans la MRC (32,6 %) est plus élevé que la moyenne régionale (26,9 %). Ainsi, ces deux indicateurs jumelés procurent une image éloquente de **l'urgence d'une planification particulière du territoire agricole de la MRC des Moulins**.

Tout exercice de planification, de redynamisation ou de restructuration de l'activité agricole moulinoise nécessitera un choix préliminaire quant à l'approche privilégiée. Ainsi, cette baisse du taux d'occupation et le haut pourcentage de location peuvent être interprétés de deux manières : soit une lacune incontournable pour le milieu agricole de la MRC des Moulins, puisqu'elle représente un dynamisme agricole chancelant et insuffisant; soit une occasion prometteuse qui pourrait être exploitée au profit de

l'agriculture au moyen de projets nouveaux de développement bioalimentaire. Dans le cas du pourcentage élevé de la superficie exploitée sous location dans la MRC des Moulins, par exemple, un faible taux d'occupation fait état d'une disponibilité de fonds de terres à court terme.

La seconde approche nous apparaît plus intéressante et, surtout, plus constructive.

Figure 1 Zone agricole – MRC Les Moulins

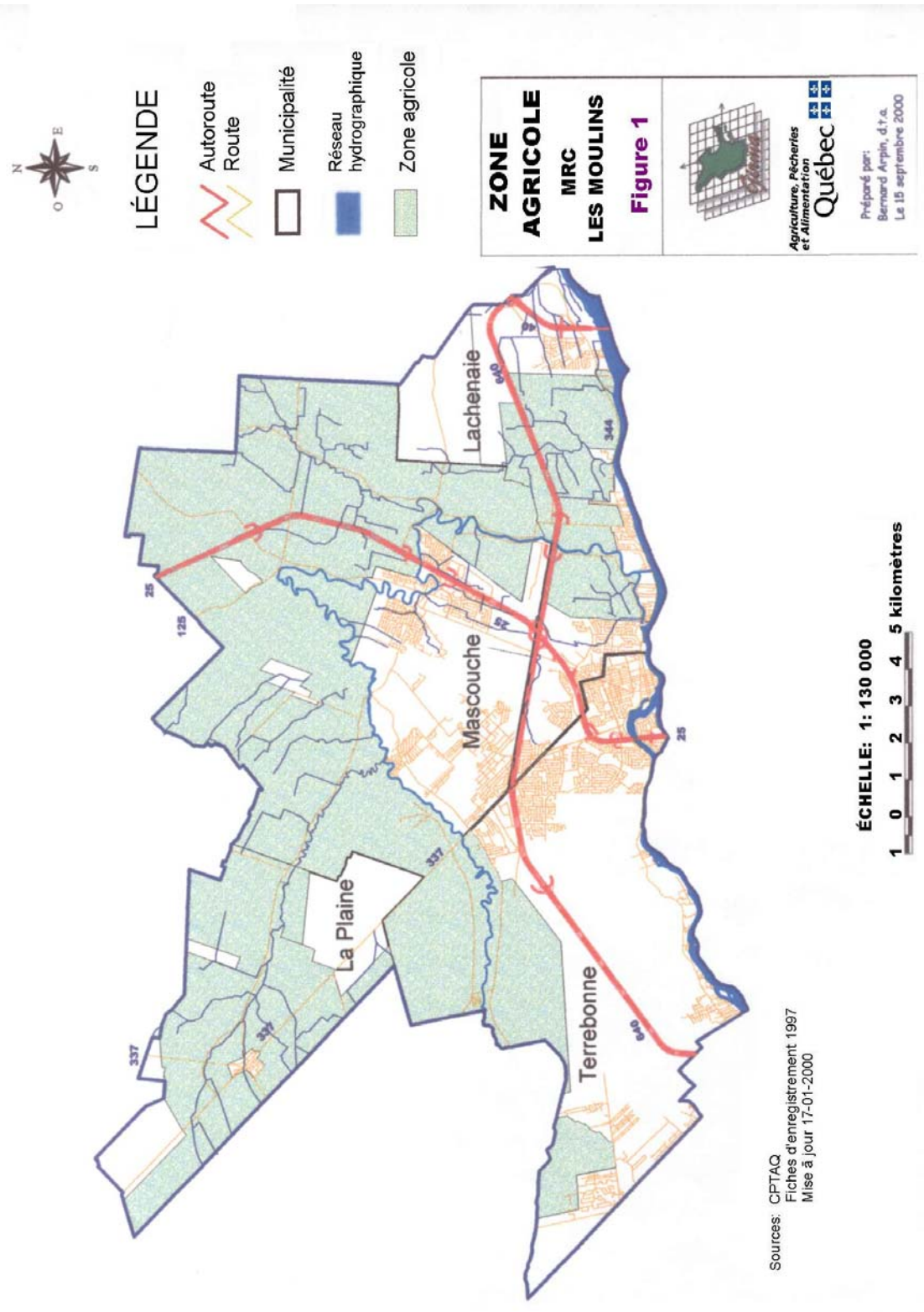


Figure 2 Classement ARDA des sols – MRC Les Moulins

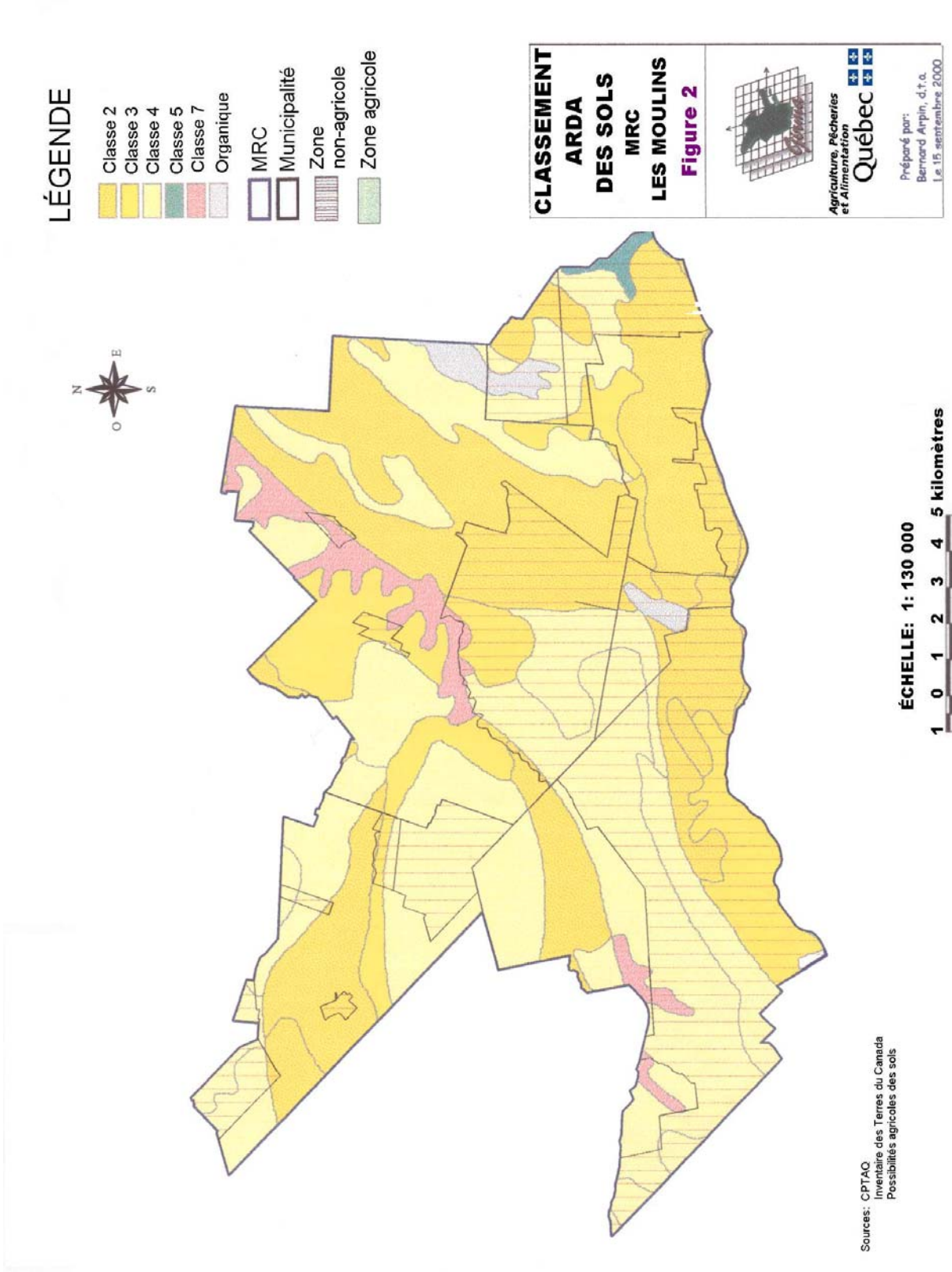


Figure 3 Séries pédologiques – MRC Les Moulins

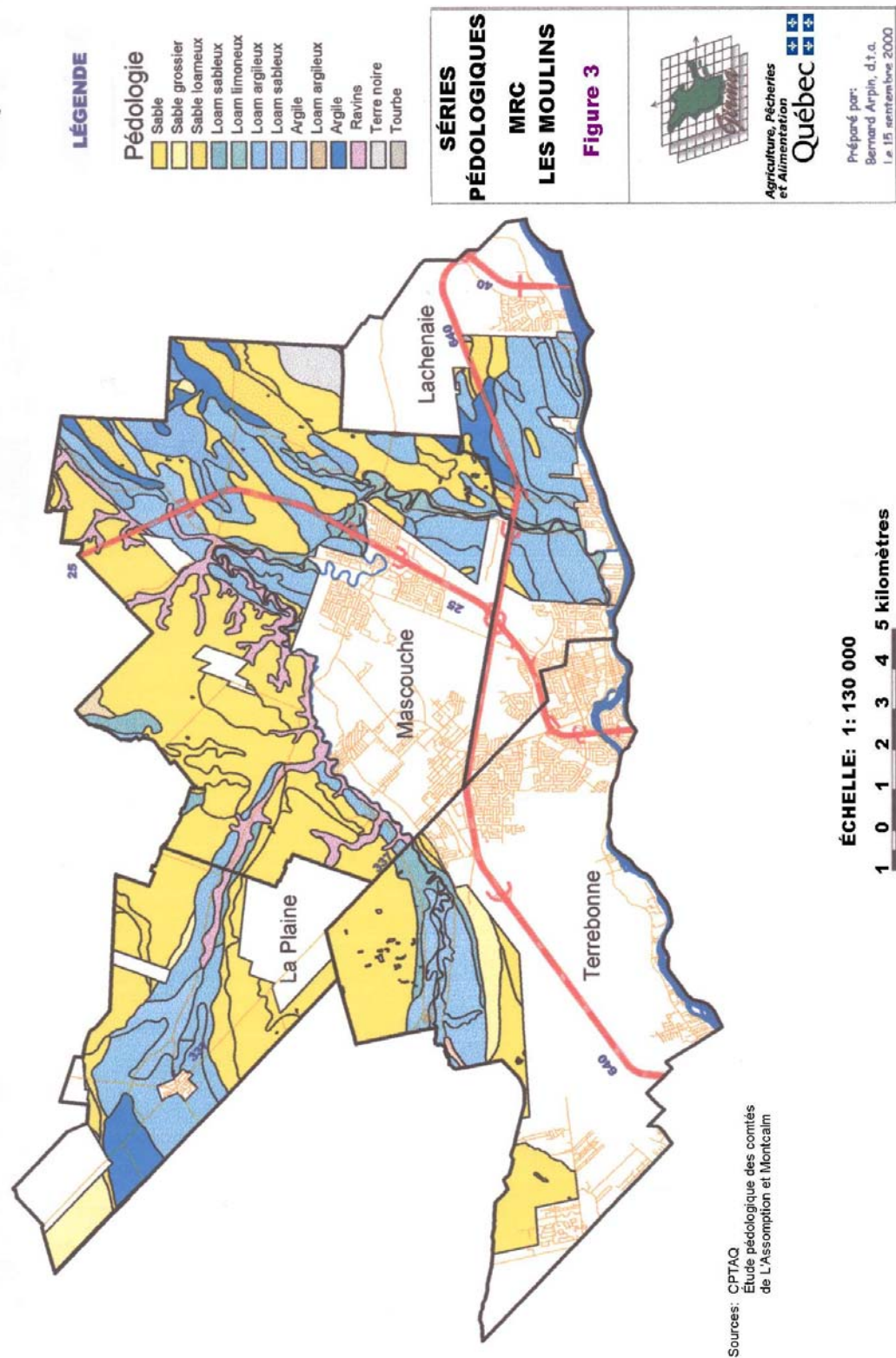
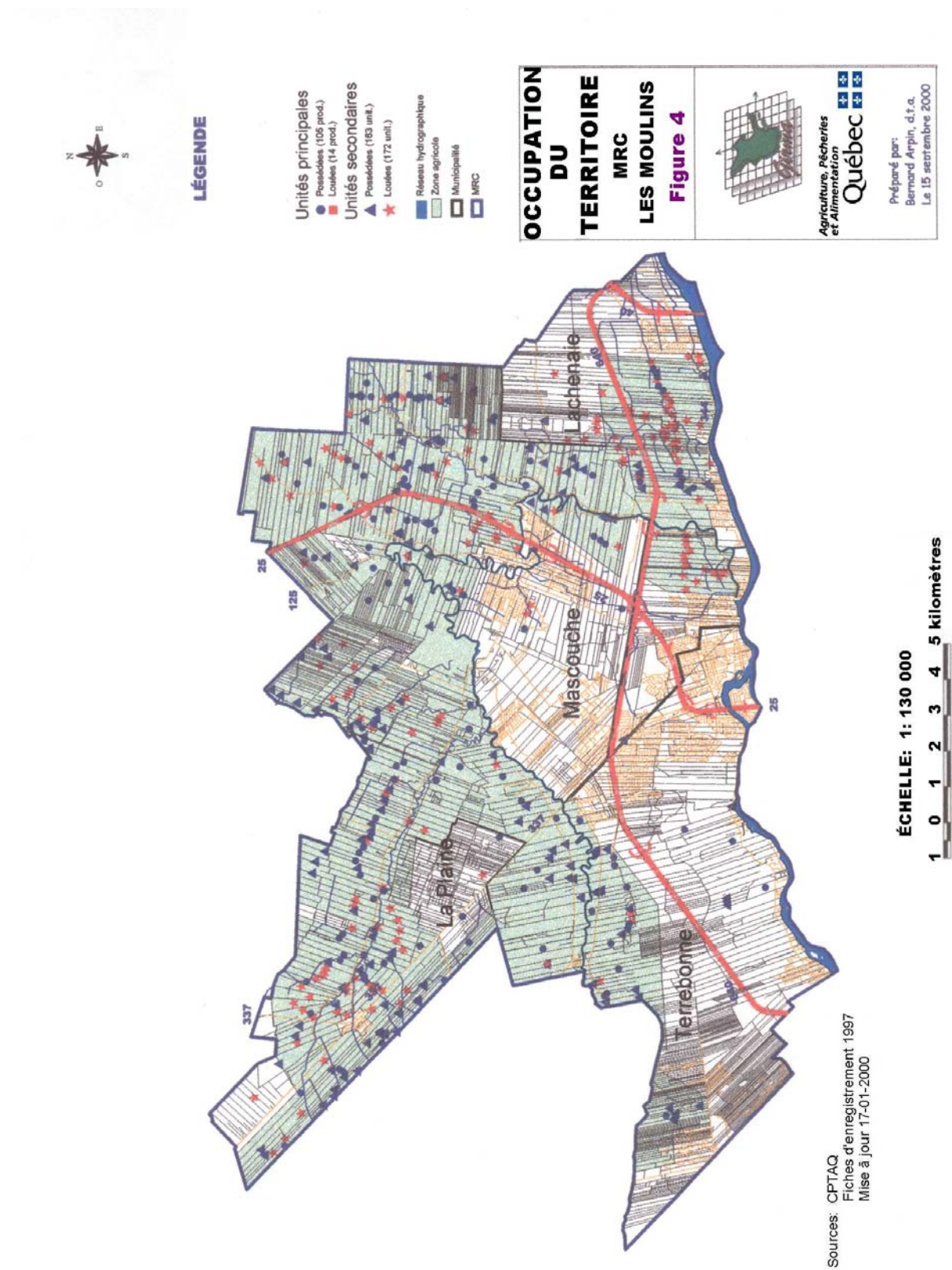


Figure 4 Occupation du territoire – MRC Les Moulins



CHAPITRE 2 → L'ACTIVITÉ AGRICOLE DANS LA MRC DES MOULINS

On peut qualifier de périurbaine l'agriculture de la MRC des Moulins. Cette agriculture devrait se tourner résolument vers son marché environnant, qui est urbain.

Les productions animales dominent encore le paysage économique agricole. Les cinq premières productions de la MRC, par ordre d'importance économique, sont : l'horticulture ornementale en champ, la production laitière, la production céréalière, la production de légumes frais et la production chevaline.

La production agricole de la MRC des Moulins est caractérisée par son peu de diversité, ses petites entreprises et le peu de production conventionnelle (laitière, avicole et porcine). Tout porte à croire qu'il y a dans la MRC des Moulins un potentiel économique agricole important et inexploité.

2.1 PORTRAIT DE L'AGRICULTURE DANS LA MRC DES MOULINS

2.1.1 L'agriculture dans la MRC des Moulins

Pour une superficie comparable à la MRC de L'Assomption, la MRC des Moulins a 5 053 hectares de moins dans sa zone agricole. C'est dans la MRC des Moulins que l'on trouve la plus petite zone agricole de la région, soit 7 % de la zone agricole régionale.

Tableau 6 - Classement des sols

<i>Classement ARDA</i>	<i>Zone verte</i>	<i>%</i>	<i>Zone urbaine</i>	<i>%</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>
<i>2</i>	<i>6 150</i>	<i>42</i>	<i>3 410</i>	<i>30</i>	<i>9 560</i>	<i>36</i>
<i>3</i>	<i>1 900</i>	<i>13</i>	<i>1 480</i>	<i>13</i>	<i>3 380</i>	<i>13</i>
<i>4</i>	<i>5 560</i>	<i>38</i>	<i>6 100</i>	<i>53</i>	<i>11 660</i>	<i>44</i>
<i>5</i>			<i>110</i>	<i>1</i>	<i>110</i>	<i>0</i>
<i>7</i>	<i>900</i>	<i>6</i>	<i>140</i>	<i>1</i>	<i>1 040</i>	<i>4</i>
<i>O</i>	<i>160</i>	<i>1</i>	<i>234</i>	<i>2</i>	<i>394</i>	<i>1</i>
<i>Non classé</i>					<i>200</i>	<i>1</i>
<i>Total</i>	<i>14 670</i>		<i>11 474</i>		<i>26 344</i>	

Source : ARDA

La forte proportion de sol de classe 2 dans la zone urbaine est étonnante. Il faut savoir que même à l'échelle du Québec, les sols de classe 2 sont relativement rares. La combinaison de sols qui comporte le moins de limitations (2 et 3) indique que 43 % de ceux-ci sont en zone urbaine.

A. LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS

Le nombre d'exploitations dans la MRC des Moulins suit la tendance provinciale (-0,8 %) et régionale (-9,6 %) à la baisse. La diminution a été de 7,5 %. Les entreprises agricoles de la MRC comptent pour 5 % du total de Lanaudière.

Tableau 7 - Évolution du nombre d'exploitations agricoles – MRC des Moulins

	<i>Exploitations</i>		
	<i>1995</i>	<i>1997</i>	<i>Variation (%)</i>
<i>D'Au-tray</i>	<i>549</i>	<i>493</i>	<i>-10</i>
<i>Joliette</i>	<i>342</i>	<i>298</i>	<i>-13</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>191</i>	<i>197</i>	<i>+3</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>133</i>	<i>123</i>	<i>-7,5</i>
<i>Matawinie</i>	<i>259</i>	<i>217</i>	<i>-16,2</i>
<i>Montcalm</i>	<i>586</i>	<i>535</i>	<i>-9,2</i>
<i>Lanaudière</i>	<i>2 060</i>	<i>1 863</i>	<i>-9,6</i>
<i>Québec</i>	<i>35 403</i>	<i>31 597</i>	<i>-10,8</i>

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

B. LA SUPERFICIE

C'est dans la MRC des Moulins que l'on trouve la plus petite superficie agricole de Lanaudière ainsi que la plus petite superficie par ferme (57 hectares par entreprise). La superficie totale exploitée couvre 5 % de la superficie totale exploitée de Lanaudière.

Tableau 8 - Superficie – MRC des Moulins

	<i>Superficie (hectares)</i>	
	<i>Superficie agricole</i>	<i>Superficie ferme</i>
<i>D'Au-tray</i>	<i>44 877</i>	<i>91</i>
<i>Joliette</i>	<i>22 250</i>	<i>75</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>14 124</i>	<i>72</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>6 977</i>	<i>57</i>
<i>Matawinie</i>	<i>13 187</i>	<i>61</i>
<i>Montcalm</i>	<i>38 261</i>	<i>72</i>
<i>Lanaudière</i>	<i>139 676</i>	<i>75</i>

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

2.1.2 L'ÉCONOMIE AGRICOLE

A. LE CAPITAL AGRICOLE

La valeur totale du capital agricole (terres, bâtiments, machinerie et bétail) a diminué de 2,4 % de 1991 à 1996, passant de 58,6 à 57,2 millions de dollars. La faiblesse de la capitalisation agricole est reliée au peu d'importance des productions animales, qui requièrent des investissements considérables en bâtiments, machinerie et bétail.

Tableau 9 - Capital agricole - MRC des Moulins

	<i>Capital agricole (000 000 \$)</i>		
	<i>1991</i>	<i>1996</i>	<i>Variation (%)</i>
<i>D'Au-ray</i>	<i>207</i>	<i>278</i>	<i>+35</i>
<i>Joliette</i>	<i>93</i>	<i>153</i>	<i>+64,5</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>84</i>	<i>104</i>	<i>+24</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>58,6</i>	<i>57,2</i>	<i>-2,4</i>
<i>Matawinie</i>	<i>94</i>	<i>119</i>	<i>+26,6</i>
<i>Montcalm</i>	<i>278</i>	<i>334</i>	<i>+20</i>
<i>Lanaudière</i>	<i>814,6</i>	<i>1044</i>	<i>+21,5</i>

Source : Statistique Canada, recensements 1991 et 1996

La valeur moyenne des fermes est passée de 327 000 \$ en 1991 à 381 000 \$ en 1996, une augmentation de 16,5 %. La valeur moyenne des entreprises de la MRC des Moulins demeure inférieure à la moyenne lanaudoise. On peut encore y voir un effet secondaire du peu de productions animales. On trouve 5 % du capital agricole régional dans la MRC des Moulins.

Tableau 10 - Valeur moyenne des fermes – MRC des Moulins

	<i>Valeur moyenne des fermes (000 \$)</i>		
	<i>1991</i>	<i>1996</i>	<i>Variation (%)</i>
<i>D'Au-ray</i>	<i>338</i>	<i>496</i>	<i>+47</i>
<i>Joliette</i>	<i>353</i>	<i>466</i>	<i>+32</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>415</i>	<i>544</i>	<i>+31</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>327</i>	<i>381</i>	<i>+16,5</i>
<i>Matawinie</i>	<i>308</i>	<i>430</i>	<i>+30</i>
<i>Montcalm</i>	<i>431</i>	<i>562</i>	<i>+30</i>
<i>Lanaudière</i>	<i>371</i>	<i>496</i>	<i>+34</i>

Source : Statistique Canada, recensements 1991 et 1996

B. LE SALAIRE AGRICOLE

Les salaires versés annuellement dans la MRC des Moulins étaient de 1,4 million de dollars (1996) *versus* 1,3 million en 1991, soit une légère augmentation de 7 %. Ce montant représente 3,3 % de la masse salariale agricole de Lanaudière.

Tableau 11 - Salaires versés annuellement – MRC des Moulins

	Salaires versés annuellement (000 000 \$)		
	1991	1996	Variation (%)
D’Autray	10,5	10,2	-3
Joliette	5,0	9,2	+84
L’Assomption	2,1	3,1	+32
Les Moulins	1,3	1,4	+7
Matawinie	3,2	6,8	+112
Montcalm	9,1	11	+20
Lanaudière	31,3	41,7	+33

Source : Statistique Canada, recensements 1991 et 1996

C. LES REVENUS AGRICOLES DÉCLARÉS

Les producteurs de la MRC des Moulins déclarent 3 % des revenus agricoles déclarés de Lanaudière. Les deux premières MRC de Lanaudière (D’Autray et Montcalm) comptent près de 55 % des 2 060 entreprises de la région et génèrent 58 % des revenus déclarés régionaux. On s’attend à ce que les deux indicateurs, pourcentage des revenus déclarés et pourcentage du nombre de producteurs, soient équivalents. Dans le cas de la MRC des Moulins, le pourcentage de revenus déclarés est le plus petit. On trouvera donc dans la MRC des productions moins lucratives et des entreprises plus petites.

En moyenne, les entreprises de la MRC des Moulins génèrent moins de revenus par ferme que la moyenne des entreprises lanaudoises.

Tableau 12 - Revenus déclarés par MRC de Lanaudière

REVENUS DÉCLARÉS PAR MRC DE LANAUDIÈRE					
	<i>Revenus déclarés (000 000 \$)</i>	<i>Classement</i>	<i>% des producteurs</i>	<i>% des revenus</i>	<i>Revenus par ferme</i>
<i>D'Au-ray</i>	82,5	2	26,4	23,9	167 331
<i>Joliette</i>	53,5	4	16,0	15,5	179 555
<i>L'Assomption</i>	23,9	5	10,6	6,9	121 293
<i>Les Moulins</i>	11,0	6	6,6	3,2	89 421
<i>Matawinie</i>	56,4	3	11,6	16,4	261 640
<i>Montcalm</i>	117,7	1	28,7	34,1	220 039
<i>Lanaudière</i>	345				185 396

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

En résumé, l'agriculture moulinoise dans Lanaudière c'est : 7 % de la zone agricole, 5 % des exploitations, 5 % de la superficie totale exploitée, 5 % du capital agricole, 3 % des salaires agricoles et 3 % des revenus agricoles déclarés.

2.1.3 LES PRODUCTIONS

Voici les dix principales productions agricoles de la MRC des Moulins par ordre d'importance économique (tableau 13 et figure 6).

Tableau 13 - Valeur estimée des ventes à la ferme par production - MRC des Moulins

<i>Rang</i>	<i>Production</i>	<i>Valeur estimée (000 000 \$)</i>
<i>1</i>	<i>Laitière</i>	<i>3,03</i>
<i>2</i>	<i>Gazon</i>	<i>1,72</i>
<i>3</i>	<i>Maïs-grain</i>	<i>1,08</i>
<i>4</i>	<i>Arbuste</i>	<i>***</i>
<i>5</i>	<i>Chevaux</i>	<i>0,70</i>
<i>6</i>	<i>Chou</i>	<i>0,60</i>
<i>7</i>	<i>Soya</i>	<i>0,46</i>
<i>8</i>	<i>Orge</i>	<i>0,28</i>
<i>9</i>	<i>Fraisier</i>	<i>0,28</i>
<i>10</i>	<i>Porc maternité</i>	<i>***</i>

A. LES PRODUCTIONS ANIMALES

Tableau 14 - Principales productions animales – MRC des Moulins

<i>Production</i>	<i>Cheptel</i>		<i>% régional</i>	<i>Classement des MRC/6</i>	<i>Nombre d'exploitations</i>		<i>% régional</i>
	<i>Les Moulins</i>	<i>régional</i>			<i>Les Moulins</i>	<i>Lanaudière</i>	
<i>Vaches laitières</i>	732	18 836	4	6	21	500	4
<i>Bovins de boucherie</i>							
▪ <i>vaches de boucherie</i>	224	6 213	4	6	18	233	8
▪ <i>bovins semi-finition</i>	310	1 152	27	2	4	56	7
▪ <i>bovins finition</i>	75	4 080	2	6	5	55	9
▪ <i>veaux lourds</i>	60	513	12	6	---	32	---
<i>Porcs</i>							
▪ <i>truies</i>	253	20 031	1	6	---	126	---
<i>Ovins reproducteurs</i>	290	4 204	7	5	6	44	14
<i>Chevaux</i>	381	1 595	24	1	26	182	14
<i>Chèvres</i>							
▪ <i>laitières</i>	29	434	7	3	---	15	---

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

*** Nombre de producteurs inférieur à quatre

Les trois premières productions animales de la MRC des Moulins par ordre d'importance économique sont les suivantes : production laitière (1^{re}), équine (5^e) et porcine (10^e). Qu'elles soient animales ou végétales, les productions sont classées sur la base de leur valeur estimée.

B. LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Tableau 15 - Principales utilisations des superficies exploitables - MRC des Moulins

Utilisation des superficies	Superficie		% régional	Classement des MRC/6	Nombre d'exploitations		% régional
	Les Moulins (ha)	Lanaudière (ha)			Les Moulins	Lanaudière	
<i>Céréales et oléagineux</i>	2 127	57 191	4	6	57	1 076	5
<i>Fruits</i>	32	228	14	3	10	72	14
<i>Légumes</i>	221	3 959	5	3	21	236	9
<i>Pommes de terre</i>	56	3 578	2	6	3	51	6
<i>Fourrages et pâturage</i>	2 188	39 650	6	6	75	1 011	7
<i>Cultures abritées (m²)</i>	10 681	206 817	5	5	5	152	3
<i>Horticulture ornementale</i>							
▪ <i>conteneur</i>	3	37	8	3	3	20	15
▪ <i>gazon</i>	555	928	60	1	9	19	47
<i>Érablières (ent.)</i>	12 350	563 420	2	6	8	264	3
<i>Boisés</i>	1 110	16 325	7	6	67	873	8
<i>Friches</i>	5	252	2	6	1	30	3

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

Les sept premières productions végétales de la MRC des Moulins par ordre d'importance économique sont les suivantes : gazon (2^e), maïs-grain (3^e), production d'arbuste en plein champ (4^e), chou (6^e), soya (7^e) et fraises (9^e).

Figure 5 Entreprises agricoles – MRC Les Moulins



CHAPITRE 3 → LES PRODUCTIONS AGRICOLES

3.1 LES TENDANCES

3.1.1 LES PRODUCTIONS ANIMALES

LA PRODUCTION LAITIÈRE

Tableau 16 - Production laitière - MRC des Moulins

	1995	1997	Variation	
<i>Nombre de producteurs</i>	21	21		<i>Stable</i>
<i>Vaches (têtes)</i>	649	732	+13%	<i>En croissance</i>

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997 et BSQ

Le nombre d'exploitations et de vaches ne suit pas les tendances régionale et provinciale à la baisse. La production s'est maintenue et/ou consolidée. Les entreprises laitières ont une taille comparable à celles de Lanaudière.

a) LA STRUCTURE DE PRODUCTION

Tableau 17 - Structure des fermes en production laitière, 1997

<i>Nombre de vaches</i>	<i>D'Autray</i>		<i>L'Assomption</i>		<i>Joliette</i>		<i>Matawinie</i>		<i>Montcalm</i>		<i>Les Moulins</i>		<i>Lanaudière</i>	
	<i>Prod</i>	<i>%</i>	<i>Prod</i>	<i>%</i>	<i>Prod</i>	<i>%</i>	<i>Prod</i>	<i>%</i>	<i>Prod</i>	<i>%</i>	<i>Prod</i>	<i>%</i>	<i>Prod</i>	<i>%</i>
<i>0 – 24</i>	25	14,7	11	19,0	12	13,6	2	4,9	21	17,2	3	14,3	74	14,8
<i>25 – 60</i>	139	81,8	45	77,6	70	79,5	38	92,7	87	71,3	17	81,0	396	79,2
<i>61 – 120</i>	5	2,9	2	3,4	6	6,8	1	2,4	14	11,5	1	4,8	29	5,8
<i>121 et plus</i>	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,2
<i>Total</i>	170		58		88		41		122		21		500	

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997 (mise à jour : janvier 2000)

Le tableau sur la structure des fermes confirme que la situation des MRC ne diffère pas de la réalité régionale. La majorité des entreprises sont dans la catégorie 25-60 vaches. On trouve très peu de grandes et de petites entreprises. Le problème de la production laitière de Lanaudière en est un de productivité et non de structure, comme le laissent croire les revenus déclarés par les fermes laitières. Si, au problème de productivité, on ajoute une problématique de prix de quota très élevé, on peut anticiper une diminution du nombre de producteurs et du volume de production à moyen terme. La croissance de la production laitière est limitée principalement par le prix du quota.

Les producteurs de la MRC des Moulins sont ceux qui participent le moins au contrôle laitier (43 % *versus* 60 % pour la région et 74 % pour la province). Pour plus d'information sur la production laitière, se référer au document synthèse.

PRODUCTION BOVINE

Tableau 18 - Exploitations et production bovine

	1995	1997	Variation	
<i>Vaches de boucherie</i>				
<i>Nombre de producteurs</i>	18	18		<i>Constant</i>
<i>Vaches (têtes)</i>	254	224	-12 %	<i>Stable</i>
<i>Semi-finition</i>				
<i>Nombre de producteurs</i>	---	4		
<i>Bovins semi-finition (têtes)</i>	6	310		<i>En croissance</i>
<i>Bovins finition (têtes)</i>				
<i>Nombre de producteurs</i>	6	5		
<i>Bovins finition (têtes)</i>	674	75		<i>En diminution</i>
<i>Veaux lourds</i>				
<i>Nombre de producteurs</i>	---	---		
<i>Veaux lourds</i>	82	60		<i>Stable</i>

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997

Le nombre de producteurs change peu. Le nombre de vaches de boucherie a légèrement diminué. Il y a eu un changement d'orientation pour certains finisseurs qui ont opté pour la semi-finition. Le nombre de bovins finis et semi-finis a diminué de manière importante. Pour plus d'information sur la production bovine, se référer au document synthèse.

On qualifie de moyenne une entreprise de finition de bouvillons d'une capacité de 700 unités de production.

PRODUCTION CHEVALINE

Tableau 19 - Exploitations et production chevaline

	1995	1997	Variation	
<i>Nombre de producteurs</i>	42	26	-38 %	<i>En diminution</i>
<i>Total cheptel (têtes)</i>	535	381	-29 %	<i>En décroissance</i>

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997

Le nombre d'éleveurs de chevaux et le cheptel chevalin ont diminué considérablement. Ces statistiques sont trompeuses puisque l'enregistrement des producteurs en 1997 ne considère plus comme des revenus agricoles la vente de

semences, les pensions de chevaux et la production de fourrages et de céréales consommés à la ferme. La proximité de Montréal favorise la MRC des Moulins pour l'implantation de centres équestres et la demande avantage les centres munis d'un manège intérieur.

La MRC des Moulins exploite 24 % du cheptel régional de chevaux avec 14 % du nombre d'entreprises lanaudoises.

PRODUCTION OVINE

Tableau 20 - Exploitations ovines

	1995	1997	Variation	
<i>Nombre de producteurs</i>	7	6		<i>En décroissance</i>
<i>Cheptel ovin - reproducteurs (têtes)</i>	641	290	-55 %	<i>En décroissance</i>

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997

Le nombre de producteurs et le cheptel ont diminué. La production est en décroissance. La production ovine est extensive, dans le sens qu'elle demande de grandes superficies de terres et un cheptel important pour devenir rentable. Compte tenu du coût de la terre dans la MRC des Moulins, il est peu probable que la production ovine s'y développe.

La MRC des Moulins exploite 7 % du cheptel de reproducteurs ovins avec 14 % des entreprises lanaudoises. On qualifie de moyenne une entreprise qui exploite un cheptel de 320 brebis.

3.1.2 LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Tableau 21 - Exploitations et productions végétales

	1995	1997	Variation	
Gazon				
Exploitations (n ^{bre})	9	9		Stable
Superficies (ha)	682	555		En décroissance
Maïs-grain				
Exploitations (n ^{bre})	n. d	21		
Superficies (ha)	n. d	907		
Chou				
Exploitations (n ^{bre})	9	n.d		
Superficies (ha)	90	90		Stable
Soya				
Exploitations (n ^{bre})	n. d	18		
Superficies (ha)	n. d	518		
Fraise				
Exploitations (n ^{bre})	12	9	-25 %	En décroissance
Superficies (ha)	32	26	-18 %	En décroissance

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997

La MRC des Moulins occupe le premier rang de la production horticole ornementale en champ de Lanaudière. Cette bonne performance est reliée à la production de gazon, qui vient au premier rang de la région. La MRC regroupe 47 % des producteurs et 60 % de la superficie régionale en gazon, devant la MRC de Montcalm, qui compte 28 % de la superficie.

Le maïs-grain compte pour moins de 1 000 hectares sur une superficie régionale de plus de 29 000 hectares, soit 3 % des superficies régionales et 3 % des producteurs.

Pour ce qui est de la production de chou, la MRC des Moulins concentre 12 % des superficies de Lanaudière.

Le soya représente plus de 500 hectares sur une superficie régionale de plus de 12 700 hectares, soit 4 % des superficies régionales et 5 % des producteurs. Les superficies par entreprise sont petites.

La fraise est une petite production pour Lanaudière, avec ses 161 hectares au total. La MRC des Moulins vient toutefois au troisième rang des MRC, avec 26 hectares (16 %) et 15 % des producteurs.

Mise en valeur

Ce ne sont pas les potentiels d'exploitation qui manquent dans la MRC des Moulins. Une approche humaine de valorisation du territoire, essentiellement basée sur les personnes en place ou à établir, pourrait porter fruit à long terme. Cette approche, combinée à une volonté politique ferme, a fait ses preuves dans d'autres MRC.

Possibilités et hypothèses de développement à considérer :

- location à long terme;*
- programme d'accès à la propriété;*
- sous-traitance pour l'industrie de la transformation (crucifères);*
- consolidation des entreprises existantes;*
- diversification des entreprises existantes;*
- implantation d'une production conventionnelle;*
- développement de l'agrotourisme;*
- développement de la mise en marché directe à la ferme;*
- développement des productions en serre.*

Conditions

Une implication des acteurs locaux est impérative. L'encadrement, la planification et le suivi technique doivent se faire sur une base locale par des intervenants locaux.

a) L'ENVIRONNEMENT

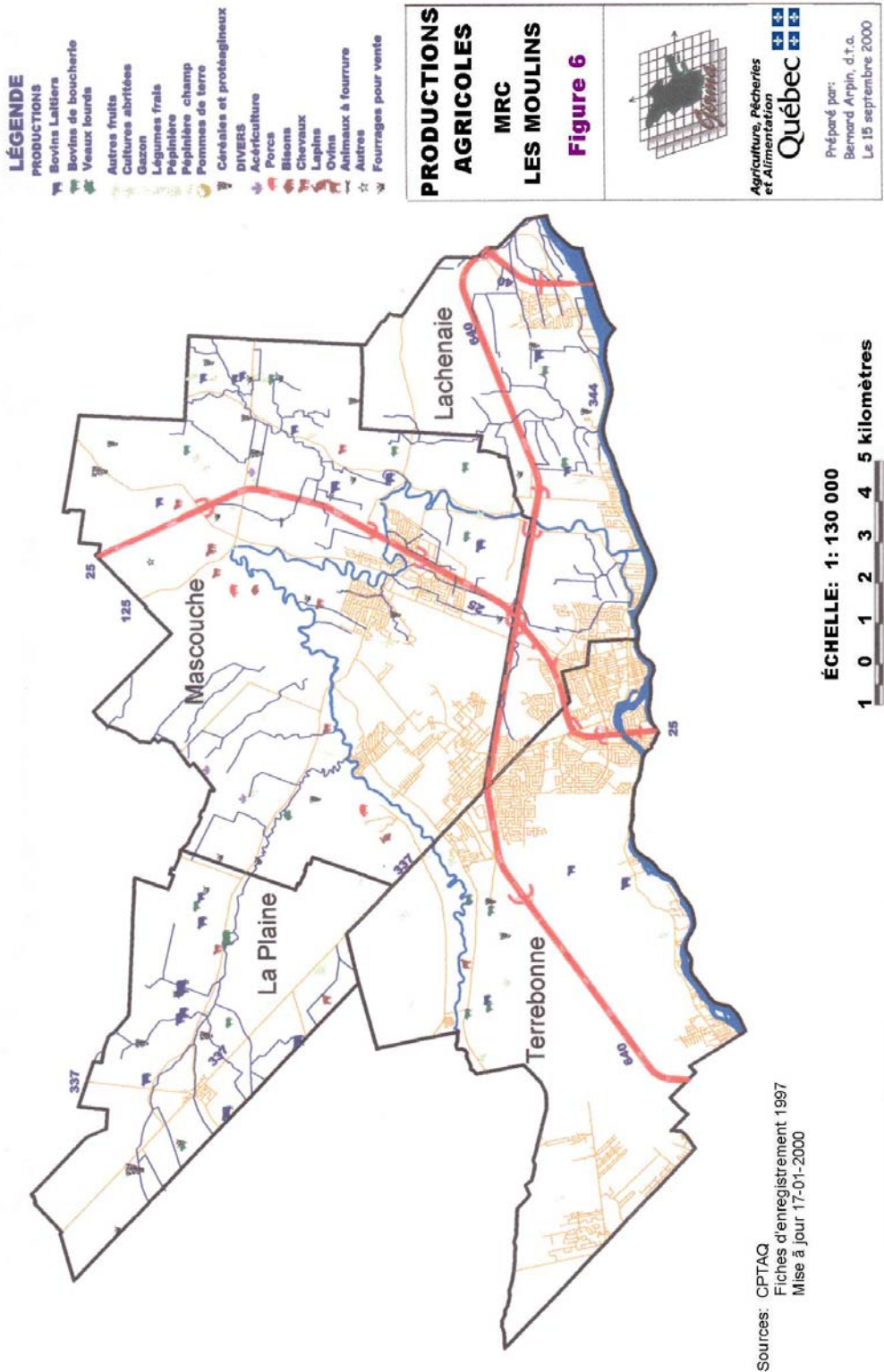
Comme pour l'ensemble des MRC de la région de Lanaudière, la question environnementale est l'enjeu numéro un. L'agriculture évolue rapidement et connaît des changements structurels importants. Les enjeux économiques sont importants. La problématique environnementale a été résumée dans les cinq grands thèmes suivants :

- ✓ la surfertilisation;
- ✓ la concentration des élevages sans sol;

- ✓ l'entreposage des fumiers;
- ✓ la contamination des eaux de surface et souterraines;
- ✓ l'érosion des sols.

Elle a été traitée en détail dans la partie II, du document synthèse.

Figure 6 Productions agricoles – MRC Les Moulins



CHAPITRE 4 → LA TRANSFORMATION, LA DISTRIBUTION ET LA RESTAURATION – ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION

En 2000, la MRC des Moulins compte douze entreprises de transformation (9 %) : érable, boulangerie, viande, produits laitiers, boissons, confiserie, conserverie, biscuiterie et autres. Compte tenu de la localisation de la MRC des Moulins à proximité d'un grand bassin de consommateurs, les secteurs secondaire et tertiaire devraient être dominants, ce qui n'est pas le cas. La MRC est dans la moyenne régionale. Ce tableau inclut les entreprises sous inspection fédérale.

Tableau 22 - Entreprises de transformation alimentaire par MRC

	<i>D'Auray</i>	<i>L'Assomption</i>	<i>Joliette</i>	<i>Matawinie</i>	<i>Montcalm</i>	<i>Les Moulins</i>	<i>Lanaudière</i>
<i>Érable</i>			2	1	2		5
<i>Miel</i>			2	1			3
<i>Boulangerie</i>		2	1	4	1		8
<i>Pêches</i>	1			1			2
<i>Viande</i>	13	8	14	7	19	5	66
<i>Fruits et légumes</i>		1	2	6	9	1	19
<i>Produits laitiers</i>	1	2	2	1	3	1	10
<i>Boissons</i>	3			5		2	10
<i>Autres</i>		2			1	3	6
Total	18	15	21	28	35	12	129

Sources : MAPAQ, Direction de la qualité des aliments et santé animale, 2000. Agence canadienne d'inspection des aliments.

On dénombre également **162 entreprises de distribution** (commerces de gros, entrepôts et épicerie) ainsi que **239 entreprises de restauration** (restaurants, cabanes à sucre). Ce nombre est en relation avec l'importance de la population.

Tableau 23 - Entreprises de distribution alimentaire par MRC

	<i>D'Auray</i>	<i>L'Assomption</i>	<i>Joliette</i>	<i>Matawinie</i>	<i>Montcalm</i>	<i>Les Moulins</i>	<i>Lanaudière</i>
<i>Épicerie</i>	87	121	116	130	88	132	674
<i>Entrepôts</i>				3		1	4
<i>Grossiste/Dist.</i>	6	17	15	7	10	29	84
<i>Autres</i>			2				2
Total	93	138	133	140	98	162	764

Source : MAPAQ, Direction de la qualité des aliments et de la santé animale, 2000

Tableau 24 - Entreprises de restauration par MRC

	<i>D'Autray</i>	<i>L'Assomption</i>	<i>Joliette</i>	<i>Matawinie</i>	<i>Montcalm</i>	<i>Les Moulins</i>	<i>Lanaudière</i>
<i>Érable rest.</i>	5	3	6	13	41	1	69
<i>Restauration</i>	145	226	188	280	106	238	1232
<i>Total</i>	150	229	194	293	147	239	1301

Source : MAPAQ, Direction de la qualité des aliments et de la santé animale, 2000

4.1 LES FORCES

- ✓ La proximité du marché de Montréal et de Lanaudière;
- ✓ 55,7 % du territoire de la MRC est zoné agricole;
- ✓ Un réseau routier bien développé;
- ✓ Le potentiel du sol est élevé dans la MRC (55 % de la zone agricole est classée 2 ou 3);
- ✓ Condition climatique très favorable à une grande variété de productions.

4.2 LES FAIBLESSES

- ✓ Depuis 1986, la zone agricole moulinoise a perdu 5 432 hectares de sa zone originale (41 % des pertes territoriales régionales);
- ✓ La densité de population élevée (4,2 personnes/hectare, soit la plus élevée de la région) implique une pression urbaine élevée sur l'agriculture;
- ✓ 36 % des sols classés 2 sont en zone blanche et 107,5 hectares d'empiètements additionnels sont à prévoir;
- ✓ Omniprésence de la zone blanche (43 %);
- ✓ Absence de continuum territorial dans la MRC;
- ✓ Exploitation peu intensive du territoire agricole;
- ✓ Absence de planification agricole. L'activité agricole a été quelque peu mise à l'écart des stratégies de planification dans cette MRC;
- ✓ Plus du tiers de la superficie zonée agricole est présentement sous location (spéculation);

- ✓ Superposition de la zone agricole sur des sols de moins bonne qualité;
- ✓ Taux d'occupation de la zone agricole à la baisse (-7,3 %);
- ✓ Faible bassin de producteurs;
- ✓ Cohabitation parfois difficile entre urbains et ruraux en zone agricole;
- ✓ Rapport difficile entre les activités industrielles et agricoles;
- ✓ Structure de transformation industrielle et artisanale minime;
- ✓ Chevauchement des territoires administratifs, qui rend la concertation difficile (UPA);
- ✓ Les productions conventionnelles, particulièrement la production avicole et porcine, y sont minimales;
- ✓ Difficulté croissante pour les jeunes d'acquérir le capital d'investissement initial pour démarrer. Les conditions d'établissement sont peu adaptées;
- ✓ La valeur des fermes est très élevée (la valeur des terres est sous-estimée par le milieu financier);
- ✓ Les revenus déclarés par les entreprises agricoles sont plus faibles que la moyenne lanauoise (paradoxe = valeur élevée versus revenus faibles);
- ✓ Les producteurs exploitent des productions moins stables et moins lucratives;
- ✓ Le très grand nombre de petites entreprises;
- ✓ La déstructuration de l'activité agricole dans la MRC des Moulins engendre une perte de confiance des intervenants;
- ✓ Les salaires de la main-d'œuvre agricole sont inférieurs à ceux de l'industrie.

4.3 LES DÉFIS

- ✓ Collaborer à faire évoluer la perception par les citoyens des productions conventionnelles (laitière, porcine, avicole);
- ✓ Concertation : résident non producteur en zone agricole et producteur;
- ✓ Développer des rapports harmonieux entre le milieu industriel et agricole;
- ✓ Améliorer l'encadrement et les conditions d'établissement de la relève agricole;

- ✓ Diversifier les productions;
- ✓ Développer la transformation locale. Promouvoir la MRC des Moulins comme plaque tournante de la transformation régionale;
- ✓ Créer un parc agricole;
- ✓ Développer le patrimoine paysager;
- ✓ Développer la promotion agrotouristique collective;
- ✓ Mettre des projets et/ou programmes qui assureront la survie, la mise en valeur et la redynamisation du milieu et de la pratique agricole moulinoise à long terme;
- ✓ Profiter de la présence des terres à vendre, non exploitées, pour développer des projets pilotes innovateurs (taxes incitatives);
- ✓ Intégrer les jeunes (programme d'accès à la propriété, soutien à l'innovation technologique et à l'entrepreneuriat des jeunes, adaptation de la prime à l'établissement);
- ✓ Envisager une planification particulière de la zone agricole de la MRC afin de consolider les avoirs territoriaux et organiser la mise en valeur de la zone;
- ✓ Désigner le porteur du dossier de développement bioalimentaire dans la MRC des Moulins.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Fiches d'enregistrement des producteurs agricoles, 1995, 1997 et 2000.*

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil des exploitations agricoles édition 1995*, Québec, 1997, 91 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil des exploitations agricoles en 1997*, Québec, 2000, 125 p.

SITES INTERNET

Institut de la statistique du Québec, www.stat.gouv.qc.ca.

Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole,
<http://www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html>.



Photo : CDBL, Christian Rouleau



Photo : CDBL, Christian Rouleau

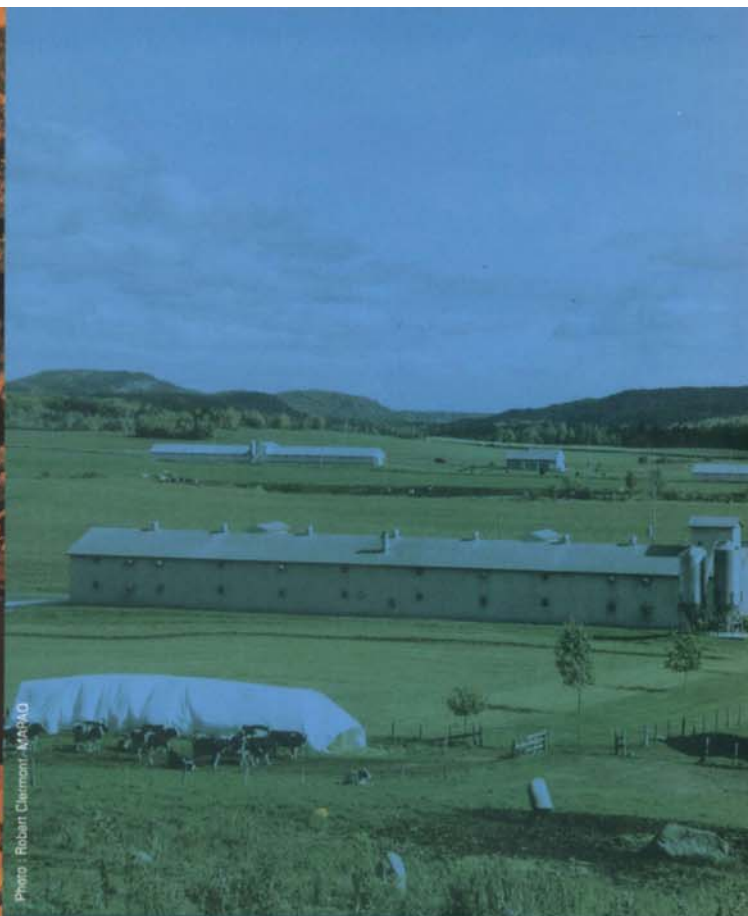


Photo : Robert Clément, MAPAQ



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
LANAUDIÈRE



Lanaudière



Conseil de développement bioalimentaire
de Lanaudière

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec
Montréal-Laval
Lanaudière



01-0122

Photo : Xavier Benoit, MAPAQ